

Fiche-action n°N2

Mettre en place un parcours didactique le long de la Seymaz

Réalisation d'un parcours didactique et ludique (questions-réponses, jeux d'observation) le long des sentiers bordant la Seymaz, de préférence inter-communal, destiné à informer les promeneurs sur les richesses naturelles de la rivière et de son cordon boisé. Le but est également de les sensibiliser à la nécessité de préserver ces écosystèmes fragiles par des panneaux discrets et par l'intermédiaire d'une brochure d'accompagnement distribuée à tous les ménages de la commune.

Situation et justification

La Seymaz constitue la seule véritable entité naturelle de Chêne-Bourg, ce qui en fait un élément précieux du paysage communal et un lieu privilégié de promenade pour ses habitants. De ce fait, la pression humaine s'exerçant sur les écosystèmes de la rivière et de son cordon boisé est considérable. Les conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes et sur la diversité biologique sont loin d'être négligeables car ces milieux sont particulièrement fragiles. En outre, le manque de respect des lieux (déchets, crottes de chien) entraîne une pollution visuelle notoire qu'il devrait être possible d'éradiquer dans une large mesure. La beauté du site et sa conservation justifient pleinement que des actions d'envergure soient entreprises pour sa sauvegarde, d'autant plus que le développement de la région constitue une pression accrue, donc une menace grandissante pour les milieux naturels et leur qualité paysagère. Information, éducation, sensibilisation bien ciblées sont les meilleurs garants d'une protection efficace de ces milieux. Cette action s'intègre dans le projet de revitalisation de la Seymaz en cours de réalisation et, dans ce sens, il serait fortement souhaitable de la généraliser à l'ensemble du cours d'eau en associant les autres communes riveraines à sa réalisation. Concernant le parcours chênôis, il faudrait au moins mener cette action en collaboration avec Chêne-Bougeries et Vandoeuvres, communes limitrophes avec lesquelles la Seymaz constitue la frontière.

Objectifs visés

La finalité de cette action est la valorisation des caractéristiques biologiques et paysagères de la Seymaz, ainsi que la garantie de l'intégrité structurale et fonctionnelle de ses écosystèmes que sont la rivière, ses rives et la forêt qui la borde.

Pour y contribuer, plusieurs objectifs sont visés :

- Sensibiliser les habitants à la richesse tant paysagère qu'écologique que constitue ce précieux parcours naturel en bordure de leur commune
- Eduquer les enfants et les jeunes dans le respect de ces lieux fragiles
- Offrir un espace de détente de qualité à la population
- Développer les connaissances du public sur la nature, son fonctionnement et ses richesses.

Pertinence « développement durable » de l'action

Cette action constitue un apport complémentaire à la renaturation des rivières genevoises et de la Seymaz en particulier réalisée par l'Etat de Genève. Elle vise à associer la population au succès de l'entreprise.

- Sur le plan environnemental, elle contribue, à travers un respect accru des milieux naturels, à la préservation des écosystèmes et à la lutte contre les divers types de pollution qui affectent la rivière et ses rives.
- Sur le plan social, elle valorise ce lieu de détente en permettant aux promeneurs et à leurs enfants d'en profiter pleinement grâce à une meilleure connaissance des richesses de la nature et une meilleure compréhension du fonctionnement des écosystèmes au sein desquels ils évoluent, donc une prise de conscience des risques que ces milieux encourent face à une dégradation de leur structure ou à la pollution des eaux, par exemple.
- L'investissement financier nécessaire à l'aménagement du parcours didactique et aux supports pédagogiques devrait rester relativement modeste en regard des avantages sociaux et environnementaux obtenus (d'autant plus que l'Etat contribuerait à la réalisation du projet).

Descriptif de l'action

- Création d'un parcours didactique et ludique le long des sentiers bordant la Seymaz avec information et sensibilisation des promeneurs sur le terrain (panneaux et étiquettes indicatives d'espèces, par exemple, le tout intégré judicieusement dans le site sans en altérer l'harmonie).
- Réalisation d'une brochure d'accompagnement pédagogique complétant l'information disponible sur les panneaux (plan des lieux, jeux d'observation, sujets approfondis, etc.) distribuée dans tous les ménages de la commune.

Valorisation de l'action

Afin de valoriser et exploiter concrètement les structures mises en place, de nombreuses activités pédagogiques annexes seraient développées :

- Réalisation de campagnes annuelles d'information-sensibilisation au niveau scolaire, notamment par l'élaboration de fiches d'information sur la renaturation de la Seymaz à distribuer dans les écoles (collège dans le cadre de la semaine consacrée au développement durable, CO, école primaire, autres écoles (privées, professionnelles).
- Organisation de promenades didactiques guidées, de concours (observation de terrain, quiz, photos, etc.), de rallyes pédagogiques destinés aux familles.
- Intégration de l'information sur l'action annuelle de nettoyage de la Seymaz.
- Implication du Centre de loisirs avec des activités ciblées.
- Réalisation de dossiers pédagogiques pour les enseignants dans le cadre de la formation des maîtres.
- Intensification de l'information-éducation auprès des promeneurs adultes par la publication régulière de fiches de conseils dans Le Chênois ou dans la lettre électronique de l'Agenda 21 de Chêne-Bourg pour un meilleur respect de la Seymaz, en développant la responsabilisation de chacun sur la base de slogans tels que "La Seymaz, c'est VOTRE rivière", "quelle Seymaz voulons-nous ?", etc.
- ...

Comme l'action N4, celle-ci s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de communication pour sensibiliser la population chênnoise à la qualité de son cadre de vie et à la nécessité de la préserver.

Calendrier

2 ans pour la réalisation des panneaux, les travaux d'aménagement et la réalisation d'un document tous ménages (brochure d'accompagnement).



Responsables :

Conseil administratif, Etat de Genève.

Partenaires et mode de participation :

Mandataires, Service cantonal du programme de renaturation des cours d'eau¹, Domaine Nature et Paysage, Service de la voirie de la commune de Chêne-Bourg, Association Seymaz rivière,

Choix de la méthode de suivi :

- Enquête auprès des habitants pour appréhender le succès de l'utilisation du parcours et de la brochure d'accompagnement.
- Evaluation de l'acquisition de connaissances sur les milieux naturels (questionnaire adressé à un échantillon de la population fréquentant régulièrement la Seymaz).
- Evaluation de l'amélioration de l'état de propreté de la Seymaz et du cordon boisé (déchets).
- Evaluation de l'utilisation du matériel pédagogique par les écoles.

Budget :

À définir (avec possibilité d'aide de l'Etat).

Indicateurs de développement durable :

- Nombre de promeneurs consultant les panneaux et/ou la brochure d'accompagnement (enquête de terrain).
- Nombre de déchets/km de cours d'eau avant et après la mise en place du parcours didactique.
- Nombre de personnes capables de répondre à quelques questions simples sur l'écologie des cours d'eau, par exemple.
- Nombre de classes développant des activités en relation avec le parcours didactique.

Suivi et amélioration continue :

Etablissement d'un bilan après un ou deux ans de fonctionnement sur la base des indicateurs du développement durable et des résultats des enquêtes et évaluations.

Projet réalisé par les membres de l'AFCB03 janvier 2007

Annexes :

Documentation sur la Seymaz, et sur la revitalisation de la rivière

Documentation sur les panneaux didactiques dans le domaine de la nature

¹ Cette action a rencontré l'approbation de M. Alexandre Wisard, chef du Service cantonal du programme de renaturation des cours d'eau. Une participation scientifique, logistique et financière de l'Etat à la réalisation de cette action peut être envisagée.